



VILLE
DE
PAULHAN
34230

Paulhan le 25 Mai 2020

**PROCES VERBAL DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE
L'ELECTION D'UN MAIRE ET DES AJOINTS**

Le Vingt Cinq Mai Deux Mille Vingt à Dix Huit Heures Trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Paulhan se sont réunis dans la salle des Fêtes, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : MM.VALERO Claude, RICARD Christine, BAILLEUX-MOREAU Yves, ROYON Sophie, ALEIX Bertrand, DAVIT Hélène, BONSIGNORI Vincent, GAVINET Isabelle, GAUBERT Guy, BOUISSON Mylène, GUERIN Grégory, GASC Carine, JAURION Léon, PONCÉ Véronique, GASC Georges, CAMPOY Véronique, BIROUSTE Pascal, AMMARI Hanane, SEBASTIAN David, CAPELLE Laëtitia, LAMBERT Marcel, DJUROVIC Aleksandra, DUPONT Laurent, HEREDIA Fabienne, GARIN-MICHAUD Gérard, NOUGOUM Mohamed.

Etait Absent : M. JAM Thierry

La séance a été ouverte par Monsieur Claude VALERO puis Monsieur JAURION Léon, le plus âgé des membres du Conseil Municipal, a pris la parole.

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance madame Laetitia CAPELLE.

ELECTION DU MAIRE

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le président, après avoir donné lecture des articles L 2122-4, L 2122-5, L 2122-7 et L 2122-8 du code général des collectivités territoriales, a invité le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection d'un Maire.

Chaque conseiller municipal, a remis son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	26
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	0

Reste : pour le nombre des suffrages exprimés :	26
Majorité absolue :	13
Ont obtenu :	
Mme DJUROVIC Aleksandra	5 voix
Monsieur VALERO Claude	21 voix

Monsieur VALERO Claude a obtenu la majorité absolue et a été proclamé Maire.

ELECTION DES ADJOINTS

Il a été procédé, ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Monsieur VALERO Claude, élu Maire, à l'élection des adjoints.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	26
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	04
Reste : pour le nombre des suffrages exprimés :	22
Majorité absolue :	11
Ont obtenu : Liste Aleksandra DJUROVIC	02 voix
Liste Christine RICARD	20 voix

La liste Christine RICARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été immédiatement installée. Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Madame Christine RICARD. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste :

- 1^{er} adjointe : Christine RICARD
- 2^{ème} adjoint : Yves BAILLEUX-MOREAU
- 3^{ème} adjointe : Sophie ROYON
- 4^{ème} adjoint : Bertrand ALEIX
- 5^{ème} adjoint : Hélène DAVIT
- 6^{ème} adjoint : Vincent BONSIGNORI
- 7^{ème} adjointe : Isabelle GAVINET
- 8^{ème} adjoint : Guy GAUBERT

La séance est levée à 19 h 15.

Le Maire : Claude VALERO

